

SMS

Rénovation de la série SMS :
rester vigilants !

SOMMAIRE

Analyses et propositions
du SNES

- Tableaux horaires p. 2
 - Les disciplines :
mathématiques,
histoire-géographie,
philosophie, biologie,
économie p. 3
- Bilan consultation
p. 4

Vous trouverez
l'ensemble du dossier
sur le site du SNES :
www.snes.edu

Pour le SNES, la place de la voie technologique dans le système éducatif est stratégique tant en terme de développement économique et social qu'en terme de démocratisation, et notamment à travers la possibilité offerte aux jeunes les moins favorisés d'accéder à des qualifications reconnues.

Le secteur sanitaire et social voit, comme beaucoup d'autres, ses besoins en qualifications augmenter tant qualitativement que quantitativement. Pour répondre à ces évolutions, le SNES milite pour la rénovation de l'ensemble des séries technologiques, et en particulier pour celle de la série SMS dans la perspective de la création de nombreux emplois qualifiés dans ce secteur et de la création d'un BTS, pour laquelle le SNES milite depuis des années, propre à cette filière.

Après de multiples tergiversations, **la rénovation de la série SMS** semble maintenant pouvoir être menée au bout et appliquée dès la rentrée 2007 en classe de Première. Les programmes de Première doivent passer devant la 20^e CPC (Commission professionnelle consultative) le 30 juin et devant le CSE (Conseil supérieur de l'éducation) le 10 juillet (parutions prévues au *BO* et au *JO* en juillet/août 2006).

Évidemment nous nous en réjouissons. Mais, pour autant, nous revendiquons toujours la finalisation des rénovations des autres séries STI (sur laquelle le ministère continue d'atermoyer) pour que la filière technologique soit définitivement confortée. **Une année a été perdue, et nous le déplorons car une véritable concertation des personnels** aurait pu être mise en place dans de bonnes conditions. Or, les délais impartis et placés à une période de l'année où les collègues sont très sollicités ne l'ont pas permis. C'est vraiment regrettable car c'est une étape importante pour la réussite de toute rénovation.

Nous voulons néanmoins souligner la volonté de l'Inspection générale de la réaliser malgré tout au mieux, grâce notamment à des réunions académiques des collègues sous la responsabilité des IPR. Mais nous regrettons qu'elles n'aient pas eu lieu dans toutes les académies.

À l'occasion des réunions nationales et de la consultation qu'il a engagée dès le mois d'avril 2006, **le SNES, avec les collègues de SMS, a toujours exprimé la nécessaire mise à plat du cadre et des contenus disciplinaires de la série.**

La rénovation de 1992, si elle était utile en son temps, ne répond plus aujourd'hui à l'évolution des exigences de formation dans le domaine sanitaire et social : contenus trop lourds, trop exhaustifs qui ne permettent pas aux élèves de développer des capacités d'analyse, de réflexion et de recul, nécessaires à une poursuite d'études. De plus, la création du BTS spécifique a rendu désormais incontournable cette rénovation. Chacun doit avoir conscience, et le ministère de l'Éducation nationale en premier lieu, qu'une rénovation ne peut se faire dans la précipitation, en réduisant les moyens horaires, car ces formations devront former aux métiers de demain qui demanderont toujours plus de capacité d'adaptation et d'initiative. Cela conforte notre demande de contenus et d'horaires d'enseignement généraux exigeants dans le cadre d'une formation humaine et scientifique de qualité.

Le SNES sera porteur de ces orientations au CSE et ne pourra avaliser cette rénovation que si ces exigences sont prises en compte par le ministère de l'Éducation nationale. ■

Gisèle Jean, cosecrétaire générale

Dominique Balducci, Mireille Schöhn, responsables SNES SMS

Réforme : analyse et propositions du SNES

Face à la proposition de référentiel de l'Inspection Générale, le SNES a développé sa propre analyse, appuyée sur une consultation menée auprès des syndiqués et sur une réflexion qui intègre les disciplines technologiques, les disciplines générales mais également les conditions d'enseignement et les services des enseignants. Concernant l'orientation de l'Inspection Générale, nous nous reconnaissons dans les objectifs suivants :

- faire du bac SMS un diplôme de poursuites d'études ;
- ouvrir le bac sur des études supérieures plus diversifiées ;
- développer les savoirs en lien avec les spécificités des métiers des secteurs sanitaires et sociaux ;
- réaffirmer la démarche technologique ;
- développer l'interdisciplinarité pour améliorer la compréhension des concepts et favoriser la prise de recul.

Aux trois enseignements de spécialité (biologie humaine et physiopathologie, sciences sanitaires et sociales et méthodologies appliquées en santé et action sociale) s'ajoutent les enseignements généraux qui doivent renforcer la formation humaine et scientifique.

Au regard de ces objectifs, il nous semble suicidaire pour les élèves de supprimer les modules en français en classe de Première, l'heure de philosophie et l'enseignement de l'économie générale en classe de Terminale. Nous proposerons donc au Conseil supé-

rieur de l'éducation le maintien du volume horaire actuel avec une part importante aux travaux dirigés et travaux pratiques indispensables pour mettre en œuvre la démarche technologique.

Puisqu'il s'agit d'une formation technologique et non plus professionnelle, on peut comprendre la suppression de la bureautique en tant que discipline. Cependant, la maîtrise de l'outil informatique s'impose en « méthodologie appliquée au secteur sanitaire et social » mais aussi dans d'autres disciplines (exemple en mathématiques). Or on constate que le niveau acquis par les élèves en fin de Troisième est encore insuffisant et devrait conduire à maintenir un enseignement informatique en classe de Seconde, particulièrement en séries technologiques. Car, au-delà de la nécessité de la maîtrise technique de l'outil, il faut mettre les élèves en capacité d'une réflexion critique sur l'utilisation de cet outil. Si les personnels adhèrent aux travaux interdisciplinaires, ils en jugent le cadrage national nécessaire, assorti de moyens pour la coordination et la concertation pour toutes les disciplines concernées. Le principe du maintien de la confrontation avec le milieu professionnel est acquis, sans que, pour l'instant, ne soient définies précisément les modalités de mise en œuvre. Nous attirons l'attention sur le rôle pédagogique et de maturation psychosociale que joue pour les élèves de la série SMS ce lien avec les structures sanitaires et sociales et leurs professionnels, ainsi que l'apport irremplaçable qu'il constitue dans la construction de leur projet personnel et professionnel. Il faudra donc

trouver des modalités qui pourront permettre de conserver cet acquis, voire l'améliorer.

La question de la poursuite d'études doit être au centre des préoccupations de l'Éducation nationale. Si le choix de supprimer l'option « préparation aux concours » et de disséminer son contenu dans toutes les disciplines peut satisfaire d'un point de vue intellectuel, il fragilisera les élèves de la série SMS qui ont besoin d'un cadre et d'un soutien particulier pour réussir dans leurs différentes entreprises.

Il est donc évident que la création de classes préparatoires aux concours paramédicaux et sociaux, plébiscitée par la profession, doit intervenir le plus rapidement possible.

Si les personnels pensent que le contenu rénové de la série peut répondre aux besoins des élèves en terme de formation à moyen terme, ils s'interrogent sur le niveau actuel des élèves qui, pour un grand nombre, auront des difficultés à maîtriser un enseignement plus conceptuel. L'institution doit donc trouver les moyens de leur réussite : ne pas avoir intégré dans la rénovation l'articulation du cursus Première/Terminal avec la classe de Seconde et de Première d'adaptation est préjudiciable pour la réussite des élèves les plus fragilisés.

Enfin, on ne peut évidemment évacuer la question essentielle de la formation continue des enseignants dont les besoins en termes didactiques et pédagogiques doivent être traités au niveau national et non, comme cela se profile, en fonction de la bonne volonté et des moyens des IPR et des rectorats. ■

Horaires : évolution/horaires actuels

Sur les deux années :

- des apports (+ 2 h 30) dans les disciplines scientifiques (mathématiques, sciences physiques-chimie) ;
- mais des suppressions non négligeables (- 5 heures) dans les disciplines générales (français, philosophie, économie) et dans les options de Terminale (bureautique et préparation aux concours).

Ce déséquilibre dans les disciplines est tout à fait préjudiciable à la volonté de mieux ouvrir le baccalauréat à la poursuite d'études et aux concours d'entrée en formations sanitaires et sociales, qui nécessitent un bon niveau de culture générale, une maîtrise de la langue écrite et orale, une capacité à argumenter et à structurer sa pensée.

C'est d'autant plus préjudiciable que les heures supprimées ou déplacées sont souvent des heures de TD (donc en demi-classe), configuration plus favorable à l'expression orale, à une aide plus individualisée.

Les élèves de Première d'adaptation en pâtiront davantage encore si des horaires aménagés ne sont pas mis en place à leur intention.

Horaire du projet sciences et technologies de la santé et des carrières sociales (STSCS)		
Entre crochets et en rouge, les propositions d'horaires du SNES		
	Classe de Première	Classe de Terminale
Enseignements obligatoires	Horaires (*)	Horaires (*)
Sciences et techniques sanitaires et sociales	3 + (3 TD + 3 TP)	4 + (3 TD + 3 TP)
Biologie et physiopathologie humaines	3 + (1 TP)	4 + (2 TP)
Sciences physiques et chimiques	1,5 + (1,5 TP)	2 + (1 TP)
Mathématiques	2 + (1 TD)	2,5 + (0,5 TD)
Français	2 + (1 TD)	
Histoire-géographie	1,5 [2]	1,5 [0]
[Histoire-géographie et économie ⁽¹⁾]		[2]
Philosophie		1 + (1 TD) [2] + [1 TD]
Langue vivante 1 (étrangère)	2 (***)	2 (***)
Éducation physique et sportive (**)	2	2
[Modules]	[2]	
Total général horaire-élève	27,5 [30]	29,5 [31]
Heures de vie de classe	10 heures annuelles	10 heures annuelles

	Classe de Première	Classe de Terminale
Enseignement facultatif	Horaire	Horaire
Langues vivantes II (étrangère ou régionale)	2	2
Atelier artistique (facultatif)	72 heures annuelles	72 heures annuelles
[Préparation au concours] (facultatif)		[2]
[Bureautique et outil informatique] facultatif)	[2]	

(1) Proposition SNES à débattre, et qui correspondrait à 2 heures par quinzaine d'histoire-géographie et 2 heures par quinzaine d'économie, une autre proposition correspondant au renforcement de l'histoire-géographie en Première devrait également être étudiée.

(*) (TD) horaire correspondant à des travaux dirigés.

(TP) horaire correspondant à des travaux pratiques.

(**) Les élèves désirant poursuivre l'enseignement de détermination d'EPS de Seconde, bénéficient d'un enseignement complémentaire de 4 heures (dont 1 heure en classe dédoublée) en sus de l'enseignement obligatoire.

(***) Horaire à effectif allégé favorisant la constitution de groupes de compétences tels que mentionnés dans le décret n° 2005-1011 du 22 août 2005.

Mathématiques

Il s'agit de la reprise d'un projet qui nous avait été soumis il y a deux ans. Le SNES avait rencontré le groupe d'experts chargé de l'écriture de ce programme et proposé plusieurs modifications qui ont été pour la plupart prises en compte.

Le programme actuel qui date des années 80 est totalement inadapté : conçu comme un sous-programme de la série scientifique de l'époque, il ne répond pas aux profils des élèves de cette série et aux besoins de formation.

Pour cette série comme dans les séries STG, le choix a été fait d'un rééquilibrage en faveur de

l'information chiffrée et des probabilités, et d'une intégration de tableurs-grapheurs (dont l'utilisation effective est rendue possible par les dédoublements), ceci se faisant au détriment de l'analyse (limites, équations différentielles). Nous approuvons ce choix, même si quelques interrogations demeurent (introduction de la dérivée en Terminale, fonction logarithmes, préparation du concours d'infirmier...).

Nous apprécions aussi le fait que sont pris en



compte les temps nécessaires aux apprentissages et les conditions d'utilisation de l'outil informatique [l'horaire de Première prévu est de $2 + (1)$ et en Terminale de $2,5 + (0,5)$]. Cela devrait permettre d'éviter les difficultés rencontrées pour la mise en application du programme de STG qui a pourtant

connu les mêmes évolutions.

Ce rééquilibrage impose comme dans la série STG de **revoir la conception de la maquette de l'épreuve de baccalauréat.** ■

Histoire-géographie

Le SNES est critique face à l'introduction de la discipline en Terminale, et met en débat l'augmentation en Première des 2 heures de cours actuelles d'une demi-heure de TD (ou 1 heure quinzaine) et le maintien de l'épreuve de baccalauréat en fin de classe de Première.

Visiblement, l'introduction de cette discipline en Terminale relève de la volonté de l'IG de la discipline (et ceci pour toutes les séries STI), sans concertation des groupes d'experts, donc sans réflexion ni discussion sur la pertinence de cette décision.

Les enseignants de la discipline ne souhaitent pas que cela soit appliqué aux élèves de SMS. Ils pensent plus pertinent, compte tenu de la spécialité :

- de renforcer l'horaire actuel d'histoire-géographie de Première en TD d'une demi-heure ;

- de rétablir en Terminale l'enseignement de l'économie aux contenus plus adaptés à la série, car directement en lien avec l'enseignement des sciences et techniques sanitaires et sociales (voir partie « économie » ci-dessous).

Par contre une rénovation du programme est nécessaire pour donner du sens à l'ensemble de la formation, en tenant compte de la spécificité de la série, en abandonnant l'étude chronologique actuelle et sans distinguer l'histoire de la géographie (plutôt « connaissance du monde contemporain »).

Les enseignants ont exprimé leur regret de ne pas avoir bénéficié de réunion académique avec leurs IPR qui aurait permis une réflexion collective sur les horaires, les programmes, l'épreuve de bac et les travaux interdisciplinaires. ■

Philosophie : diminution de l'horaire

La philosophie joue un rôle essentiel dans la série SMS : elle complète et enrichit l'enseignement technologique, notamment en Sciences sanitaires et sociales comme c'est le cas pour les formations d'infirmiers(ères), de travailleurs sociaux... Dans certaines FCIL, les professeurs de philosophie poursuivent l'initiation commencée en Terminale. Cette discipline est fondamentale pour former le jugement critique à l'égard de métiers où l'humain est au cœur des pratiques quotidiennes et exige l'apprentissage de la distanciation.

Les poursuites d'études et les orientations professionnelles des élèves de SMS doivent donc inciter le ministère à revoir sa copie.

Pourtant la Desco interrogée avait clairement affirmé que l'horaire ne devait pas changer !

Le stage organisé par le secteur enseignements technologiques du SNES du 9 juin a

mis clairement en évidence **l'accord de tous les collègues présents, quelle que soit leur discipline, pour le maintien de l'horaire actuel de philosophie.**

Il y a une véritable contradiction à revendiquer d'un côté une plus grande cohérence de la série SMS – laquelle se traduit par la fusion de certaines disciplines d'ailleurs – ainsi qu'une exigence de culture générale élargie, et, ce faisant, à demander la diminution de l'horaire de philosophie.

La lecture des programmes fait apparaître le souci de prendre en compte aussi bien une réflexion interdisciplinaire sur le corps que sur les politiques de la santé ou encore l'éthique médicale, ce qui est positif mais nécessite du temps.

Par ailleurs, le stage en Première doit être remplacé par un temps de travail en interdisciplinarité, lequel reste à définir. Là encore, la philosophie a toute sa place...

L'horaire de trois heures élèves, quatre heures professeur en Terminale SMS non seulement n'est pas excessif pour permettre un véritable travail en concertation avec les collègues de la série, mais devrait être la norme dans les séries technologiques.

Nous sommes sans doute confrontés à un choix déterminant pour l'avenir de cette série :

Ou bien, on ambitionne de changer la série en vue d'une réelle possibilité de poursuite d'études et d'une insertion professionnelle facilitée par les passerelles que rend possible le BTS et alors la diminution de l'horaire en philosophie est inopérante : rappelons que depuis 1995 les facultés de médecine elles-mêmes sont revenues sur l'orientation trop technique de la formation et ont intégré un module de sciences humaines !

Ou bien, on veut à nouveau former des techniciens répondant aux besoins du marché, sans se soucier de la qualité de leur vie dans le cadre de leur insertion professionnelle, c'est pourquoi on propose de diminuer l'enseignement de philosophie, comme on réduit celui de français en Première ! ■



Biologie-physiopathologie

La fusion des deux enseignements est unanimement saluée par les professeurs de biologie car les élèves ont toujours eu du mal à intégrer leurs connaissances dans ces deux matières, en vue de l'examen qui portait sur une épreuve commune. De plus, elle s'inscrit parfaitement dans la volonté de positionner clai-

rement cette discipline comme une matière technologique. Certains auraient souhaité 1 heure de TP en plus en Première car le programme de cette année-là leur paraît assez dense. Néanmoins des collègues s'interrogent sur la disparition de certaines notions qui sont des

supports à d'autres parties du cours (par exemple l'hématopoïèse alors que la différenciation cellulaire est traitée...). Beaucoup plus préoccupante est la disparition dans le programme de physiopathologie de la toxicomanie dans une période où l'accent est mis sur la prévention des conduites addictives. ■

Économie

Le SNES demande le maintien de l'enseignement de l'économie dans la série en Terminale (2 heures quinzaine en TD ? ou 1 heure de cours + TD ?).

La rénovation proposée comporte un axe scientifique très fort (et c'est bien). Cependant un rééquilibrage est nécessaire entre le « paramédical » et le « social ».

Un paradoxe est mis en évidence : alors que dans le préambule de la rénovation il est fait souvent allusion « au contexte économique » au « lien avec le milieu économique », on supprime l'enseignement de l'économie dans la série.

En lien direct avec les sciences et techniques sanitaires et sociales, l'enseignement de l'économie en Terminale permettrait aux élèves de mieux percevoir la cohérence de l'ensemble de la formation (exemples de thèmes économiques utiles : notion de besoin, de bien-être, circuit économique, les organisations productives (les entreprises et notamment le tiers-secteur : associations, coopératives, mutuelles), production marchande/non marchande, popula-



tion active, emploi, chômage, distribution et redistribution des revenus, consommation des biens et services, rôle des institutions, Union Européenne...).

D'autre part, étant porteur de culture générale, il répondrait tout à fait aux besoins nécessaires à la poursuite d'études dans les domaines sanitaires et sociaux.

Le SNES proposera donc au CSE un programme précis correspondant à ces objectifs. ■

Consultation SNES sur la rénovation de la série SMS

Nous avons reçu les contributions de trente-deux établissements de quinze académies qui représentent environ 110 collègues dont 90 professeurs de STMS, douze professeurs de biologie, huit de bureautique, six de physique-chimie, deux d'économie et une de lettres.

Voici les tendances qui confortent les appréciations qu'ont formulées les collègues à plusieurs reprises lors des réunions nationales précédentes organisées par le SNES, notamment celle du 13 mai 2005.

Concernant la nouvelle appellation de la série, la majorité des collègues (56 %) considère que l'appellation proposée ne convient pas, notamment la référence aux carrières sociales. Ils proposent par exemple « sciences et technologies de la santé (publique) et de l'action sociale » ou « sciences et technologies sanitaires et sociales ».

Une majorité relative (48 %) se retrouve dans les finalités de la rénovation : ceux qui s'interrogent (30 %) expriment une inquiétude

concernant les nouveaux contenus en relation avec le niveau actuel des élèves ? Certains considèrent même que disparaîtrait la culture technologique.

La fusion des sciences sanitaires et sociales et de la communication ainsi que de la biologie et la physiopathologie rencontrent l'accord de 56 % des collègues pour les premières et 48 % pour les secondes.

Près de 65 % des professeurs sont hostiles à la suppression de la préparation aux concours considérant que les élèves de SMS ont besoin de cet enseignement en tant que tel pour réussir les concours en fin de Terminale.

Par ailleurs, ils plébiscitent à plus de 80 % la création d'une classe préparatoire aux concours paramédicaux et sociaux.

56 % refusent la suppression de la bureautique. Ils considèrent que la maîtrise de l'outil informatique par les élèves doit être une exigence pédagogique et donc rester un enseignement à part entière sous la responsabilité des professeurs de bureautique.

Par contre, les avis sont plus partagés concernant l'économie puisque 37 % d'entre eux sont pour le maintien de l'économie alors que 33 % acceptent sa suppression.

La proposition de l'introduction de l'histoire-géographie en Terminale est plutôt appréciée par les collègues (43 %) sur la base de l'amélioration de la culture générale pour les élèves qui doivent préparer des concours.

Les activités en milieu professionnel réalisées en interdisciplinarité sont indispensables pour 74 % des collègues, mais ils exigent dans la même proportion que cette interdisciplinarité soit inscrite dans les obligations de service sous la forme de décharges de service et explicitement définie par le référentiel. En tout état de cause, ils sont nombreux à s'interroger sur la faisabilité de ce qui est proposé.

L'étude qui devra être réalisée en fin de Terminale doit être évaluée au bac pour 63 % des collègues en contrôle final, pour 11 % en Contrôle en cours de formation (CCF). 50 % des collègues ne se prononcent pas sur la forme de l'évaluation.

Concernant l'option de Seconde et les Premières d'adaptation, près de 60 % demandent que celles-ci soient maintenues et renouées, condition nécessaire à la réussite des élèves, notamment les plus fragiles.

En conclusion, près de 50 % des collègues considèrent que l'esprit de la réforme peut être un levier pour la reconnaissance de la filière SMS comme une filière à part entière. Ils pensent également à peu près dans la même proportion que les contenus tels qu'ils sont définis peuvent correspondre aux besoins des élèves mais ils sont près de 70 % à considérer qu'ils ne sont pas adaptés au niveau des élèves actuels. Ils préconisent que l'on modifie le recrutement à l'entrée en Seconde. ■

